

Le Projet de Fin d'Études de l'Elève-Professeur: Contenu et Portée du Memoire Professionnel

Naima Benammar, ENSET-Oran, Algérie

Resumé

Nous n'avons plus à démontrer la complémentarité du volet académique avec le volet pédagogique de la formation initiale du futur enseignant. Il est évident qu'il reste toujours à dire sur les contenus de la formation académique. Mais ce qui nous interpelle ici, c'est la troisième composante de la formation, « le projet de fin d'études ». Ce dernier prépare réellement la personne en formation à devenir « professionnel » dans le sens pratique du terme.

L'évaluation qui se focalise à la fin du cursus de formation de l'élève-professeur sur des notions de spécialité (professionnelles) va s'opérer au niveau des modules qui préparent à cette professionnalisation (didactique de la discipline, didactique générale, pédagogie...), en plus du stage qui va mettre en contact direct l'élève-professeur avec la classe. Le professeur d'application de l'établissement où il est affecté pour son stage va l'évaluer, le noter sur une grille d'évaluation propre au stage. Cependant, ce que l'élève-professeur retient de son cursus, ne peut ressortir et être réellement évalué que dans un travail « personnel », « individuel » et synthétique.

Le projet de fin d'études caractérisé dans un mémoire professionnel représente un travail qui articule les différents volets de la formation. Il implique le futur enseignant dans une analyse des pratiques professionnelles qui nous permettra, nous formateurs, d'identifier ses compétences à analyser un problème, à proposer des pistes de réflexion ou d'action en se référant aux travaux existants ou aux expériences dans le domaine, mais sur le terrain.

Nous nous interrogeons sur l'importance de la portée et de l'objectif pédagogique-didactique du mémoire professionnel prévu dans le projet de fin d'études du futur enseignant dans nos ENS. L'expérience que nous avons faite à L'ENSET d'Oran avec notre première promotion des PEF sortant l'année 2008/2009 nous a permis d'atteindre notre objectif de formation professionnalisante.

ملخص

لم يعد لدينا لإظهار ما يمكن أن يقال من الواضح أنها لا تزال حول محتويات التدريب الأكاديمي. ولكن ما يعني هنا هو العنصر الثالث من التدريب ، والتي تعد حق لتدريب ليصبح "المهنية" بالمعنى العملي : التكامل بين المكون الأكاديمي مع المكون التعليمي للتدريب الأولي للمعلمين في المستقبل. مشروع التخرج ، والتقييم وركزت في نهاية البرنامج التدريبي للطالب المعلم على مفاهيم التخصص سوف يكون مؤهلا ل (المهنية) وذلك في الوحدات التي تعد لهذا الانضباط المهني التعليمي (، فن التعليم العام ، وأكثر من ذلك...)، بيداغوجيا سيتم وضع الداخلي في الاتصال المباشر مع فئة الطالب والمعلم. أستاذ تطبيق المؤسسة حيث تم تعيينه لفترة التدريب وتقييمها ، وكتبها على شبكة بطبيعة الحال تقييم محددة. ومع ذلك ، ما بين الطالب والمعلم المستمدة لكن ، ما بين الطالب والمعلم يأخذ مجراه لا يمكن أن يقف حقا ويتم تقييم الموظفين باعتبارهم العامل "؛ الفردية" وتركيبية. المشروع التخرج تتميز في تقرير العمل الذي يمثل المهنية توضح مختلف مكونات التدريب. وهو ينطوي على المعلم طالب في تحليل الممارسات المهنية التي من شأنها أن تسمح لنا ، نحن المدربين ، وتحديد مهاراتهم لتحليل المشاكل ، واقتراح طرق التفكير أو العمل من خلال الإشارة إلى العمل القائم أو خبرة في هذا مجال ولكن على أرض الواقع. مشاركتنا ستحاول النظر في أهمية نطاق والفرض منها التربوية التعليمية المهنية في تقرير الأمين المنصوص عليها في تخريج المعلمين المقترحة في المستقبل. تقدم الخبرة التي حققناها في وهران ENSET مع هذا العام 2009/2008.

Introduction :

Le projet de fin d'études est un travail qu'on demande aux étudiants en fin de leur formation et qui est censé prouver les compétences visées par cette formation. Dans nos ENS, nous constatons que certaines ne l'exigent pas ou ne voient pas l'intérêt de celui-ci peut-être ayant toujours cette idée préconçue que seuls les technologues ou les scientifiques ont quelques choses à démontrer ou à analyser dans un mémoire, ou peut-être le stage et le rapport de stage suffisent à conforter la formation professionnalisante de nos élèves-professeurs.

Nous répondons donc, que nos étudiants des ENS, futurs enseignants sont prédisposés à confectionner un projet didactico-pédagogique en fin de cursus. La portée de ce travail sera aussi bien théorique que pratique, puisque l'élève professeur va s'appuyer sur des méthodologies étudiées et des pratiques de classe qu'il a observées et pratiquées lors de son stage. Tout comme l'ingénieur en technologie qui prépare un projet de fin d'études mettant en application tout ce qu'il a retenu de sa formation. Le futur enseignant va lui aussi se positionner dans un espace entre son lieu de formation et son lieu de pratique pour confectionner, avec les données qu'il s'est approprié, un travail où il se projette en tant qu'enseignant et en tant que futur chercheur. Enseignant car il enseignera dès sa sortie de l'ENS, et chercheur pour deux raisons d'abord, il pourra continuer ses études dans son domaine didactique et pédagogique ; et chercheur car il continuera à rénover, en facilitant, réajustant et à remédiant à son enseignement/apprentissage.

Donc, le PFE concrétisé dans le mémoire professionnel va consister à synthétiser les acquis de l'élève-professeur dans un travail personnel donnant lieu à des mises en œuvre exploitables sur le terrain.

Pourquoi un mémoire professionnel ?

Il ne s'agit pas de définir le mémoire professionnel mais de cerner son importance et sa place par rapport au cursus de formation de l'élève-professeur. Etant donné qu'il est appelé à intégrer les connaissances théoriques acquises en les concrétisant en savoir-faire dans un contexte professionnel, le mémoire va s'appuyer sur l'analyse des pratiques professionnelles et permettre de définir et d'identifier les capacités du professeur stagiaire.

Etant la troisième composante de la formation de l'élève-professeur, le mémoire va refléter ses acquis du stage et de sa formation didactique et pédagogique. Il reste un outil de mise en relation, d'appropriation et d'articulation des différents volets de la formation. Lors de son élaboration, l'élève professeur s'implique en construisant son projet professionnel. C'est aussi un travail d'organisation écrite qui aide le futur professeur à prendre du recul face à la pratique et à ses urgences. Il lui permet aussi de mener une réflexion de fond sur la manière de l'améliorer.

Il le prédispose à mieux observer les élèves, à analyser les obstacles qu'ils pourraient rencontrer et à prévoir les stratégies pour y remédier; il mettra en œuvre et à l'épreuve, pour les rendre opératoires, les acquis théoriques multiples qui lui sont proposés.

Par ailleurs, il reste sa première œuvre intellectuelle où il doit mettre en avant cette capacité de rédiger un écrit de ce genre. Il aura tout au long de sa carrière à rédiger à l'intention de ses apprenants afin de les aider à comprendre et à s'améliorer. Le futur enseignant sera confronté lors de sa soutenance à des interlocuteurs différents, il doit alors communiquer à propos de sa profession avec des partenaires divers (élèves, collègues, parents d'élèves...).

L'objectif de ce travail

Si on est tenu d'exiger un travail pareil à l'élève-professeur, c'est non seulement, pour développer son autonomie et sa responsabilité, mais aussi pour mettre en pratique les enseignements reçus. Cet exercice lui permet d'affirmer son savoir-faire et de considérer ses compétences.

Si l'ingénieur alterne son intervention entre l'entreprise et le laboratoire, l'élève professeur va l'alterner entre l'établissement scolaire et son institution (l'ENS). En effet, son cursus va le doter de connaissances théoriques dont il a besoin, et une fois en stage, sur le terrain, en classe, il découvre autre chose : les apprenants, un espace, un programme, un emploi de temps, des manuels, une répartition, des évaluations, des situations dont

il a entendu parler dans ses cours de spécialités lors de sa formation, et qu'il doit gérer. C'est de cette situation professionnelle qu'il va choisir le thème qu'il va étudier ou analyser dans son mémoire. Il doit faire le lien entre ce qu'il a étudié et ce qu'il doit effectuer en classe.

Choix des thèmes à traiter

L'axe des thèmes restera bien sûr dans le domaine de la discipline. Deux alternatives se sont présentées à nous :

- on laisse le choix du sujet à l'étudiant
- c'est le formateur qui lui impose un thème ou un axe de recherche.

La première alternative nous permet de l'évaluer sur un critère qui existe sur la grille (la pertinence du choix du thème) mais nous avons préféré proposer un axe de recherche à partir duquel l'étudiant va opter pour un thème ou une problématique. Cette possibilité lui donnera plus d'autonomie et de liberté par rapport à ses compétences et, en même temps permettra à l'encadreur de le gérer de loin car c'est le projet de l'étudiant, pas celui de l'encadreur. C'est aussi un projet qui a du l'interpeller, susciter des interrogations auxquelles il veut répondre ou chercher des réponses soit sur le terrain, dans ses lectures, ou dans les expériences vécues ailleurs.

Rappelons que le mémoire professionnel « s'appuie sur l'analyse des pratiques professionnelles rencontrées, en particulier lors du stage en responsabilité »

L'utilité du sujet traité par l'étudiant va se préciser dans l'intérêt qu'apporte son travail pour les enseignements au niveau de l'établissement, que ce soit dans un module précis ou à la bibliothèque en tant qu'élément d'expérience. L'essentiel est qu'il ne soit pas un travail élaboré juste pour nous permettre de déclencher une « note » pour l'étudiant.

Comment l'évaluer ?

L'évaluation a toujours suscité des incompatibilités, des incohérences et un souci de fiabilité. L'élaboration de grilles d'évaluation, avec des critères fiables qui n'omettent aucun élément important aux yeux de chaque formateur est difficilement réalisable. Nous avançons ceci, car à l'ENSET, dans notre institution, nous avons créé une commission d'évaluation des PFE, nous nous sommes réunis régulièrement, des collègues ont proposé des grilles d'évaluation forte intéressante, mais nous ne sommes pas parvenus à élaborer une grille standard unique pour évaluer tous les PFE de notre école. Le travail est en cours, nous citons cet exemple uniquement pour signifier la difficulté à vouloir confectionner des critères fiables et pertinents, avec un barème équilibré nous évitant les écarts qui varient d'un jury à un autre. Nous pourrions ajouter l'exemple de la note du PFE qui survole les autres

résultats de n'importe quel relevé de notes de n'importe quel étudiant, que ce soit dans les ENS ou dans les universités.

Le souci que procure l'acte d'évaluer, surtout en fin de cursus, est permanent. Nous sommes tenus, nous formateurs-évaluateurs, procédant à une évaluation interne et externe en même temps, d'éviter l'arbitraire qui provoque les écarts dans la notation et l'appréciation. Souvent, le professeur encadrant défend son étudiant non par l'effort qu'il a fait, mais par son rôle d'encadrant(en voulant défendre le travail de son étudiant, il se défend, alors que c'est à l'étudiant de défendre ou justifier ses erreurs). Ce qui nous fait penser à déterminer le rôle et la responsabilité de chacun : l'étudiant et son encadrant.

Dans la commission de l'évaluation des PFE, différentes grilles ont été proposées par les collègues de différents départements de spécialité de l'ENSET. Nous avons convenu une méthodologie du projet de fin d'études qui se décline ainsi :

- choix du sujet (définition des objectifs à atteindre)
- la problématique du sujet
- plan de travail et planification de la progression du projet
- les outils de travail
- la rédaction du mémoire
- la présentation du mémoire

Il a été décidé qu'une fiche sera remise à l'étudiant où il sera informé des nouvelles démarches à savoir :

- les propositions de sujets des PFE seront déposées au niveau du responsable du département concerné par la formation de graduation.
- les sujets seront proposés par les enseignants en début d'année universitaire afin de permettre à l'étudiant de mener à bien son travail.
- le choix des sujets par les étudiants se fera par ordre de mérite (classement des étudiants durant l'année ou les années précédant l'année du PFE)

- l'étudiant recevra une fiche qui lui permettra de commencer sa recherche bibliographique, de poser la problématique de recherche et de définir les hypothèses de travail avec l'aide de son encadrant.

La fiche de proposition de sujet se présente comme suit :

DESIGNATION	OBSERVATIONS
Le titre du sujet	Le sujet sera en relation avec l'environnement de l'ENSET, les deux contextes seront favorisés : la recherche appliquée (pédagogie:didactique) et la recherche technologique
Un résumé succinct du sujet	Une dizaine de lignes résumant l'essentiel de la recherche.
Les objectifs à atteindre	Les compétences et les capacités à développer chez l'étudiant seront clairement définies.
Le matériel nécessaire	La disponibilité du matériel
Les résultats attendus	Aussi bien scientifique que pédagogique
Les délais impartis	Définir un calendrier des principales étapes du projet.

Nous avons eu des propositions qui scindaient l'évaluation en deux volets : l'évaluation du rapport du mémoire et celle de la prestation orale dont les tableaux qui suivent explicitent sa portée par des critères détaillés.

Evaluation du rapport du mémoire :

Critères d'évaluation	Excellent +2	Très bien +1,5	Bien +1,25	Moyen +1	Médiocre +0
Intérêt du sujet					
Présentation/ clarté					
Fautes commises					
Description du contexte					
Qualité du plan					
Présentation des résultats					
bibliographie					
Discussion et réflexion					
Conclusion et perspectives					
Appréciation globale					

Evaluation de l'exposé oral

Critères d'évaluation	Excellent +2	Très bien +1,5	Bien +1,25	Moyen +1	Médiocre +0
Position du problème					
Structure de l'exposé					
Maitrise du sujet					
Qualité de l'argumentation					
Qualité du support visuel utilisé					
Qualité de l'expression orale					
Dynamisme et aisance					
Gestion du temps imparti					
Réponse aux questions					
Conclusion et perspectives					

Seuls les critères qui vont nous permettre d'apprécier à l'écrit, l'ancrage dans la pratique, la présentation générale et la correction de la langue, et enfin la qualité de l'argumentation, sont retenus.

Lors de la prestation orale, pendant la soutenance, on tiendra compte de la qualité de l'expression, la capacité de l'argumentation et la conviction de l'engagement. C'est le moment de vérifier son implication et de mesurer ses capacités d'argumentation, son esprit critique à l'égard du travail entrepris. Pendant l'entretien, on pourra apprécier sa capacité à prendre du recul et sa lucidité de futur enseignant par rapport à son métier. C'est une phase d'échanges et de questionnement qui portera sur toutes les dimensions du mémoire qui vont « du travail d'équipe » au-delà de son rôle disciplinaire à sa place dans l'établissement avec ses relations avec ses partenaires

Grille d'évaluation du PEF des PEM français

Noms des candidats	Choix et formulation du thème	Plan et progression de l'analyse	Méthodologie et intérêt des investigations	Langue /écrit	Prestation Orale	Total	Obs
	2	2	4	6	6		

Nous avons essayé de confectionner une grille qui réponde aux exigences des compétences requises en fin de cursus de la formation des PEM de français. Nous avons donc prévu un volet linguistique qui se décline en critères évalués à fort coefficient et un volet des compétences relatives au projet et au mémoire.

Le premier volet va comporter la correction de la langue et la fluidité du discours dans la prestation orale (la formulation exacte de l'intitulé, la présentation du projet, respect du temps imparti à l'intervention).

Expérience des PFE des PEM de français de l'ENSET :

Toujours dans un souci de mettre nos élèves professeurs en situation de terrain, c'est-à-dire les informer des aménagements et changements qui ont abouti à la réforme des programmes du système éducatif en Algérie, nous les avons informés de la nouvelle méthodologie préconisée par les textes officiels : l'approche par les compétences.

Dès la 2^{ème} année, nous avons pris le soin de mettre en contact nos étudiants avec les enseignants et inspecteurs du moyen. Nous avons donc organisé des journées d'étude dès la 2^{ème} année jusqu'à la fin de leur cursus. Chaque année, une manifestation les introduisait progressivement dans le domaine professionnel.

Nous pouvons citer les thématiques de chaque intervention :
D'abord, profitons de l'année de la nouvelle formule de l'épreuve du BEM, nous avons sollicité les collègues inspecteurs avec des enseignants du moyen pour venir présenter en premier lieu l'idée de projet didactique et en deuxième lieu la nouvelle formule de l'épreuve du brevet de l'enseignement moyen.

En 3^{ème} année, les deux journées d'études que nous avons organisées, ont fait l'objet de présentation, par les inspecteurs, de la nouvelle démarche pédagogique : l'approche par les compétences et son application sur le terrain à travers le projet pédagogique.

En 4^{ème} année, toujours avec nos collègues inspecteurs et enseignants, des journées d'études ont été organisées pour rentrer de plein pied dans la conception d'un projet didactique avec tout ce qu'il exige comme forme et contenu (montage d'un projet selon le programme officiel avec les différentes séquences, les séances, les tâches, les activités, la confection de grilles d'évaluation...).

Cette initiative n'a pas la prétention d'assurer une formation « parfaite », mais a l'assurance qu'un message est passé, qu'une pratique et un savoir-faire ont été transmis. En effet, nos étudiants se sont appropriés la démarche, du fait qu'ils aient, eux-mêmes confectionné leur projet. Maintenant, à eux d'adapter selon la situation de classe les prémisses que nous leur avons données. Aussi, lors, des soutenances, chaque élève professeur a profité du travail de son camarade lors de la prestation orale, ils

se sont même échangés leurs travaux pour qu'ils puissent les appliquer une fois affectés à leur poste.

Cette expérience nous a révélé que malgré leur manque d'expérience, nos élèves professeurs se sont adaptés aisément à la nouvelle démarche d'enseignement (l'approche par les compétences). Ils ont compris l'esprit de cette méthodologie et sont prêts à l'améliorer une fois dans leur classe. Et c'était notre objectif.

Conclusion :

Arrivé en fin de cursus, l'élève-professeur arrive à un stade où il doit prouver tout ce qu'il a retenu de sa formation en élaborant son projet d'études. Ce dernier sera le produit révélateur des connaissances académiques et de spécialité qu'il mettra en avant dans son mémoire professionnel. À nous formateurs, de rendre ce travail plus efficient en le guidant dans le choix de son sujet et en l'encadrant ; sans oublier que le maître d'application aussi l'encadre et l'accompagne dans son travail sur le terrain, en classe. Ce travail concrétise un savoir-faire personnel avec lequel le futur enseignant va démarrer sa carrière. En fait, nos étudiants PEM sortants cette année sont partis avec un projet didactique en main qu'ils ont confectionné eux-mêmes chacun avec un projet différent choisi du programme officiel du moyen. Ce travail leur a permis de mettre en avant ce qu'ils ont retenu des trois modules de spécialités : la didactique de la discipline, la didactique générale et de l'étude des programmes, manuels et évaluation. En plus, bien sûr de leur présence sur le terrain lors du stage.

Notre souhait est que nos efforts, nous les ENS, soient conjugués pour uniformiser l'objet, le contenu, la méthode et l'évaluation du projet de fin d'études, pour le rendre efficace, pertinent et utile à la professionnalisation du futur enseignant qui, à la différence de l'étudiant qui prépare une licence libre, doit être opérationnel juste après sa formation.

Notre initiative, nous, formateurs ou institution formatrice, est de faire de cette troisième composante de la formation, un étalon de mesure des acquis académiques et professionnels de l'élève-professeur.

Bibliographie

- Bost O., 2005, Le mémoire d'après le guide INFPE, formation des inspecteurs B.O n° 27 du 11 juillet 1991 page 180 (circulaire du 2juillet 1991).
- Zebbache A., 2008, Proposition d'une grille d'évaluation des projets de fin d'études.
- Gomez F. (2000) *Le mémoire professionnel : objet de recherche, outil de formation*, De Boeck Université, Paris, Bruxelles.
- Commission d'évaluation des PFE de L'ENSET-Oran, 2009